

Plan d'évacuation en cas d'incendie

Un plan d'évacuation en cas d'incendie peut sauver la vie des vôtres.

Comment mettre au point un plan d'évacuation

1. Installez un détecteur de fumée à chaque étage de votre domicile et vérifiez-les régulièrement. CELA EST UN RÈGLEMENT MUNICIPALE.
2. Dessinez un plan de votre domicile, indiquant toutes les issues possibles de chaque pièce. Prévoyez une issue principale et une issue secondaire pour chaque pièce.
3. **Veillez à ce que chacun comprenne que s'il entend le détecteur de fumée, ou quelqu'un crier AU FEU, il doit immédiatement évacuer.**
4. Désignez un lieu de rencontre commun. Quelqu'un devrait être chargé d'appeler le service des incendies au 9-1-1 à partir d'un endroit sécuritaire.
5. Allez rencontrer les pompiers à leur arrivée, pour leur indiquer que tout le monde est en sécurité.
6. Assurez-vous que chacun à la maison sait qu'il ne faut pas retourner dans un immeuble en feu. Les pompiers sont équipés et formés pour effectuer des sauvetages, pas vous.

Pratiquez votre plan d'évacuation



La pratique régulière est le meilleur moyen d'éviter la panique en situation d'urgence véritable. Assurez-vous que chaque membre de votre famille sait ce qu'il a à faire.

Renseignements complémentaires :

- Un détecteur de fumée bien installé et fonctionnel devrait vous alerter suffisamment à l'avance pour vous permettre de quitter votre domicile en sécurité.
- Avant d'ouvrir une porte pour sortir, touchez-la. Si elle est chaude, ne l'ouvrez pas!
- Sortez par l'issue secondaire. Si la fenêtre d'une pièce est trop haute pour servir d'issue, ouvrez-la et criez pour appeler à l'aide.
- La fumée et la chaleur ont tendance à monter, l'air frais à rester au ras du sol.
- Pratiquez votre évacuation en rampant.
- Si votre quelqu'un à la maison est incapable d'évacuer sans aide, chargez quelqu'un d'aider cette personne.
- Assurez-vous que votre gardienne connaît votre plan d'évacuation.

*Sylvain Dusseault T.P.I., T.A.P.I.
Préventionniste en Incendie
Division Prévention
Régie Incendie de Région Windsor*

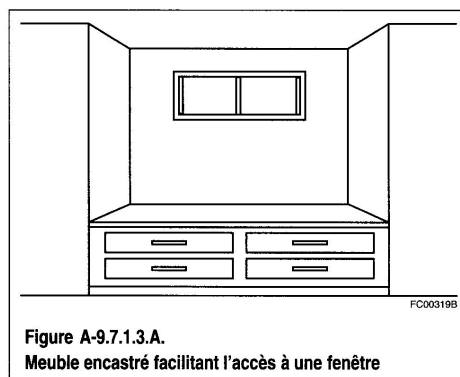
Plan d'évacuation en cas d'incendie

N.B. pour les enfants habitant votre domicile

En tant que parent, la protection de vos enfants est votre responsabilité la plus importante. La sensibilisation en matière de sécurité incendie devrait faire partie du plan de préparation de toutes les familles. Le fait d'enseigner aux enfants l'importance de la sécurité incendie et la façon de réagir en cas d'urgence, peut aider à sauver des vies.

Voici ce que demande le code de construction pour les fenêtres de chambres à coucher

A-9.7.1.3. 1) Fenêtres des chambres. Le paragraphe 9.7.1.3. 1) exige que chaque chambre qui n'a pas de porte extérieure ait au moins une fenêtre suffisamment grande et suffisamment facile à ouvrir pour qu'elle puisse servir d'issue en cas d'incendie si les issues normales du bâtiment ne peuvent être utilisées. Toutefois, l'article ne prévoit pas de hauteur maximale pour l'appui de ces fenêtres. Il est donc possible d'avoir une fenêtre ou une lucarne qui réponde aux exigences de l'article tout en allant à l'encontre de l'esprit de l'exigence parce qu'elle est trop haute pour qu'on puisse l'utiliser pour sortir. Pour les fenêtres prévues pour servir d'issues de secours, il est recommandé que l'appui ne soit pas à plus de 1,5 m au-dessus du plancher. Il est parfois difficile d'éviter que l'appui soit plus haut (lucarnes, fenêtres de sous-sol, etc.). Dans ces cas, il est recommandé de faciliter l'accès à la fenêtre au moyen de mobilier encastré placé au-dessous.



**Sylvain Dusseault T.P.I , T.A.P.I.
Préventionniste en Incendie
Division Prévention
Régie Incendie de Région Windsor**